

BULLETIN MUNICIPAL

Juillet 2026

Entre héritage et renouveau




VEVY

Publié le : 19/07/2026 21:18 (Europe/Paris)

Collectivité : Vevy

https://www.intramuros.org/vevy/documents_administratifs/72491



éditorial

Chères habitantes, chers habitants,

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, un nouveau conseil a été constitué, animé par un enthousiasme et un engagement total pour servir notre belle commune. Pour la plupart d'entre nous, cette expérience n'est pas nouvelle, et nous avons à cœur de poursuivre le travail accompli lors du précédent mandat tout en intégrant les idées novatrices de nos nouveaux conseillers.

D'ores et déjà, plusieurs réflexions sont en cours, notamment sur la réorganisation de l'entretien de nos espaces publics, l'amélioration de nos modes de communication et d'information, la vie autour du Saugeais, la sécurité piétonne ainsi que l'élaboration d'un règlement du cimetière. Ces sujets sont essentiels pour le bien-être de notre communauté, et nous souhaitons vivement que chacun d'entre vous puisse apporter ses idées et suggestions. Votre voix compte, et nous sommes à votre écoute.

En parallèle, la météo actuelle nous rappelle l'importance de veiller sur notre environnement et nos ressources en eau. Avec la montée des températures, je vous encourage à prendre soin de vous : fermez vos volets durant les heures les plus chaudes, hydratez-vous régulièrement et limitez vos efforts physiques. Pensez également à vos proches, en particulier à ceux qui sont les plus vulnérables.

N'oubliez pas que l'équipe municipale est là pour vous. N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'assistance ou si vous souhaitez partager vos préoccupations.

Ensemble, travaillons à rendre notre commune encore plus agréable à vivre.

Prenez soin de vous.

Bel été à tous !

Christophe PERREY



Présentation de l'équipe communale

La commune de Vevy est fière de compter actuellement quatre agents dévoués qui œuvrent chaque jour au service de notre collectivité.

Madame Lydia Ecoiffier (1), récemment arrivée en remplacement de Madame Marie-Hélène Degrace, est en charge de l'entretien et de la propreté des locaux de la mairie, de la salle polyvalente ainsi que de l'atelier municipal. Grâce à son travail, nos bâtiments restent accueillants et fonctionnels pour tous les habitants.

Nous avons également le plaisir de vous présenter Messieurs Hervé Clerc (2) et Maël Dahy (3). Tous deux assurent l'entretien des espaces verts, la propreté de la voirie ainsi que la surveillance de l'état des routes communales. Ils veillent également à l'entretien des différents bâtiments municipaux et réalisent de nombreuses réparations. Leur polyvalence et leur engagement constituent de véritables atouts pour notre commune.

En cas d'urgence, vous pouvez les joindre sur leur téléphone professionnel au **06 30 76 33 26**.

Ce numéro est à utiliser uniquement pour des situations urgentes, telles qu'un arbre tombé sur la voie publique ou un animal en divagation.

Pour connaître les horaires de travail d'Hervé et de Maël, vous trouverez le tableau correspondant ci-joint.

Enfin, nous souhaitons mettre à l'honneur Madame Pascale Boulay (4), notre secrétaire de mairie, qui exerce ses fonctions avec professionnalisme et diligence au service de notre commune. Elle prendra une retraite bien méritée à la fin de l'année 2027, après de nombreuses années consacrées au service des habitants.

Les horaires d'ouverture de la mairie au public sont les suivants :

- Lundi : de 14h à 19h
- Jeudi : de 14h à 19h

Nous vous remercions de votre confiance et vous encourageons à soutenir notre équipe dans ses efforts quotidiens pour assurer le bon fonctionnement de notre commune.





Le saviez-vous ?

Derrière les fontaines se tient le mur en pierres sèches qui borde le terrain dit «du clos».

Édifié depuis plus d'un siècle par les habitants du village, celui-ci se détériorait au fil des années. Cet hiver, M. Guy Pelletier s'est attelé à la tâche de restaurer pierre après pierre cet édifice.

Depuis, vous pouvez admirer ce très joli mur avec sa porte faite sur mesure par Nicolas Pelletier ainsi qu'une petite lucarne qui permet d'observer le puits situé derrière.

VIE MUNICIPALE

Votre nouveau conseil municipal

À la suite des élections municipales des 15 et 22 mars 2026, une nouvelle équipe s'est mise au travail au service de notre commune. Autour du maire, les élus s'investissent pour faire vivre Vevy, accompagner les projets municipaux et répondre aux attentes des habitants.

Nous vous proposons de faire connaissance avec les membres du conseil municipal. Une équipe aux profils variés, réunie par un même engagement : agir pour l'intérêt de notre village.

- 1 Christophe PERREY**
Maire
52 ans
Accompagnant des élèves en situation de handicap (AESH)
- 2 Marilyne GAUD**
1ère Adjointe
66 ans
Retraitée – Ville de Lons-le-Saunier
- 3 Clément BEFVE**
2ème Adjoint
39 ans
Technicien territorial
- 4 Marie ROY**
3ème Adjointe
50 ans
Agricultrice
- 5 France LIBOIS**
Conseillère
56 ans
Agent de maîtrise
- 6 Catherine VOISIN-VINCENT**
Conseillère déléguée
55 ans
Infirmière
- 7 Nicolas PELLETIER**
Conseiller
52 ans
Artisan
- 8 Nicolas SAIVE**
Conseiller
34 ans
Agriculteur
- 9 Joris MOUREAUX**
Conseiller
31 ans
Chauffeur poids lourd
- 10 Rémy POINTURIER**
Conseiller
30 ans
Agriculteur
- 11 Mélanie FRANÇOISE**
Conseillère
30 ans
Aide-soignante



Notre doyenne a fêté ses 100 ans !!

Toujours pimpante et la tête bien en place sur ses épaules, Alice PELLETIER a eu 100 ans le 2 juin 2026.

Une petite fête a été organisée par son fils Guy, avec sa famille la plus proche et quelques membres du conseil municipal.

Le maire lui a remis un bouquet, pour marquer cette journée mémorable et elle a soufflé une bougie.





EGLISE DE VEVY

Le cœur de la cloche a besoin d'une nouvelle voix

L'église de notre commune, appelée Saint-Jean-Baptiste, bâtie dans la sobriété du style comtois, témoigne de plusieurs siècles de tradition religieuse dans le village. Elle a subi diverses restaurations au fil du temps.

Un peu d'histoire avec deux événements retrouvés dans les archives municipales de Lons-le-Saunier.

Une délibération du conseil municipal fait état de sa vétusté en 1859 et obtient l'autorisation de la reconstruire entre 1860 et 1863. Le clocher, haut de 55 mètres, sera recouvert de tuiles vernissées. Visible de loin, il fera la fierté des habitants.

Le 29 novembre 1876, le conseil municipal se réunit en séance extraordinaire. La cloche est cassée et hors d'état de fonctionner ; il y a donc lieu de la remplacer.

Le conseil décide alors qu'une seule cloche serait trop grosse et trop difficile à faire sonner, et fait donc le choix de deux cloches.

La cloche cassée sera fondue et, s'il y a un surplus de dépenses, la vente de futaies permettra de couvrir l'ensemble des frais. Le préfet donne son autorisation le 16 décembre 1876.

Un accord est alors passé entre la commune de Vevy et le fondeur de cloches Paccard Frères, à Annecy-le-Vieux.

Aujourd'hui, le battant d'une des cloches est endommagé et risque d'abîmer la cloche elle-même. Cette pièce permet de frapper l'intérieur de la cloche pour produire la sonnerie à la volée. En utilisation régulière, il peut frapper jusqu'à 130 000 coups par an.

Au fil des années, le métal de la boule du battant se glace : il durcit et peut alors endommager la cloche, avec un risque de fêlure. Il est donc urgent de le remplacer afin de préserver ce beau patrimoine.

Un habitant nous confiait récemment que la sonnerie des cloches est un repère précieux pour commencer sa journée et préparer ses enfants pour l'école. Alors, ne perdons pas cette habitude et continuons à profiter du magnifique chant des cloches qui rythme et accompagne nos journées.



ÉVÉNEMENT

Les nuits rebelles dimanche 31 mai

Organisée par Le Moulin de Brainans en partenariat avec le Foyer Rural de Vevy et financée par ECLA, la soirée des Nuits Rebelles s'est déroulée à la salle des fêtes de Vevy le dimanche 31 mai.

Cet événement faisait partie du festival itinérant qui parcourt les villages jurassiens afin de rendre la musique actuelle accessible à tous les habitants. Il a réuni deux groupes de musique qui ont su faire vibrer le public grâce à leurs prestations énergiques et variées. Malgré une météo capricieuse, le public était au rendez-vous et a répondu présent tout au long de la soirée. Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, les spectateurs ont partagé un moment de découverte musicale et de rencontre, illustrant une nouvelle fois l'attachement des habitants aux événements culturels proposés sur le territoire.

Le Foyer Rural de Vevy remercie l'ensemble des participants, bénévoles et partenaires pour leur engagement. L'association est d'ores et déjà à la recherche de nouveaux bénévoles pour participer à l'organisation du vide-grenier prévu en septembre. Toutes les personnes souhaitant s'investir et contribuer à la réussite de cet événement sont les bienvenues.





Ce qu'il faut retenir des derniers conseils municipaux

Installation du nouveau conseil municipal – 21 mars 2026

À la suite des élections municipales, M. Christophe Perrey a été élu maire. Il est accompagné de Mme Marilyne Gaud, 1re adjointe, M. Clément Befve, 2e adjoint, et Mme Marie Roy, 3e adjointe.

Le conseil a également fixé les indemnités des élus, pris connaissance de la charte de l' élu local et adopté les délégations accordées au maire pour la gestion courante de la commune.

Budget et commissions – 7 avril 2026

Le conseil a voté une modification du budget 2026 afin de régler des factures tardives liées aux travaux de la salle polyvalente.

Les commissions communales ont été constituées et les représentants de la commune dans les différents syndicats intercommunaux ont été désignés. M. Alexandre Ciaudo a également été nommé référent déontologue.

Patrimoine, associations et personnel – 30 avril 2026

Le conseil a approuvé la vente du bâtiment communal situé au 280, route de Publy, pour un montant de 86 000 €.

Une enveloppe de 1 950 € de subventions a été attribuée aux associations et partenaires locaux, notamment au CCAS, au Foyer Rural et à l'ADMR.

Le recrutement d'un agent technique contractuel pour deux mois a également été validé afin de participer aux travaux du mur du cimetière.

Finances, sécurité routière et intercommunalité – 9 juin 2026

La ligne de trésorerie envisagée par la commune a finalement été annulée, les recettes attendues ayant été encaissées plus rapidement que prévu.

Concernant la sécurité routière, un radar pédagogique doit être installé route de Publy afin de mesurer les vitesses et d'étudier les futurs aménagements des entrées du village.

Le conseil a également fait le point sur plusieurs dossiers intercommunaux : le futur PLUI-HM, le renouvellement d'une conduite d'eau pour un investissement de 1,5 million d'euros et la démarche « SICTOM 2035 » sur l'avenir de la gestion des déchets.

Enfin, les règles relatives aux conflits d'intérêts ont été rappelées aux élus afin de garantir la transparence des décisions municipales.

ETAT CIVIL
JANVIER 2026 / JUILLET 2026

Mariage :

Nicolas GANDELIN et Marjorie VOULOT le 20 juin 2026

CONTACT / INFOS PRATIQUES

Mairie de Vevy
90, rue de l'école

Contact :

03 84 48 26 04
mairie@vevy.fr

Ouverture :

Le lundi et le jeudi de 14h à 19h

Agents techniques (été) :

Maël :

Lundi et mercredi : 8h - 12h et 12h45 - 16h45
Vendredi : 11h45 - 14h45

Hervé :

Du lundi au vendredi : 8h - 12h

39570 Vevy

Collectivité : Vevy

https://www.intramuros.org/vevy/documents_administratifs/72491